

Cayenne, le 12 Septembre 2016

**Monsieur Jean-Marc PRIEUR
IA-IPR d'histoire-géographie**

à

**Mesdames et Messieurs les Professeurs
d'histoire et de géographie
s/c de Madame ou Monsieur le Chef
d'établissement**

**Rect
orat**

Objet : lettre de rentrée histoire-géographie 2016-2017.

**Inspection
Pédagogique
Régionale**

Cher(e)s collègues,

Je suis ravi de vous annoncer ma prise de fonction d'IA-IPR d'histoire-géographie, succédant à Mme Corinne DENIAUD que je remercie pour l'excellent travail accompli et toutes les informations transmises qui m'ont permis d'entrer rapidement dans mes missions.

Je remercie également les deux chargées de mission, Manon ARNAUD et Corinne MATHIEU, pour l'aide précieuse qu'elles m'apportent.

Je salue les nouveaux collègues arrivant dans l'académie et tous les enseignant(e)s anciennement en poste. Je félicite les lauréats des concours, nombreux cette année. Leur réussite témoigne de leur engagement et de la bonne formation aux concours. Elle devrait inciter nombre d'entre vous à s'inscrire à ces concours.

Vous trouverez en annexe **le bilan des examens de la session 2016 en histoire-géographie**. Hormis pour le DNB dont l'épreuve sera réformée cette année et quelques séries du baccalauréat, des résultats sont en progression. Ces résultats doivent être observés et analysés dans la longue durée : depuis 2007, les progrès ont été notables, preuves du travail efficace que vous avez accompli avec vos élèves. Cette tendance est encourageante et doit vous conforter dans votre travail scientifique, pédagogique et didactique.

Un des grands enjeux du projet académique a été et continuera à être **la maîtrise de la langue française** par nos élèves. C'est une des conditions majeures de leur réussite. Pour cela, l'histoire-géographie doit jouer pleinement son rôle. C'est d'ailleurs l'objet d'une des formations inscrites au Plan Académique de Formation. Il s'agira de veiller à ce que tous vos élèves soient régulièrement amenés à des productions orales et écrites en langue française.

Cette année sera marquée par **la mise en œuvre de la réforme du collège** pour laquelle vous avez reçu une première formation. Les collègues concernés pourront compter sur l'accompagnement du corps des inspecteurs. Il s'agit d'être réaliste et de considérer que cette mise en œuvre mettra du temps à atteindre sa pleine efficacité et qu'il y aura inévitablement des tâtonnements, des premières expérimentations et des remises en cause. J'en suis parfaitement conscient.

Les professeurs intervenant en classe de troisième auront la charge particulière de préparer leurs élèves à **la nouvelle épreuve du DNB**. Vous trouverez en ligne, sur Eduscol, les sujets « zéro » du DNB et, bientôt, ceux du DNB professionnel. Les ressources d'histoire-

Affaire suivie par :
Jean-Marc PRIEUR
Inspecteur
D'Histoire-Géographie
jean-marc.prieur@ac-guyane.fr

Secrétariat
Monique BOSTON
monique.boston@ac-guyane.fr

Tél. : 05 94 27 22 31
Fax : 05 94 27 21 52

**BP 6011
97306 CAYENNE
Cedex**

géographie des cycles 3 et 4 sont également disponibles. Des repères en histoire-géographie pourront être l'objet d'une interrogation au DNB dans l'exercice 2 de la première partie de l'épreuve (voir le sujet d'essai). Comme le nouveau programme de 3^{ème} ne comporte plus de repères officiellement listés, on peut convenir qu'au moins pour la session de 2017, les questions porteront sur ceux identifiés dans les fiches ressources d'histoire-géographie de 3^{ème}. Cela ne limite évidemment pas les repères que vous pouvez être amenés à construire avec vos élèves dans le cadre de vos cours.

Les **questions d'EMC** feront bientôt l'objet d'une note de l'IGEN et de la DGESCO qui préciseront celles qui pourront faire l'objet d'une interrogation, étant donné que les élèves du cycle 4 n'auront suivi qu'une partie des nouveaux programmes.

J'invite les collègues enseignant en lycée à se pencher également sur les nouveautés de cette réforme du collège car elles et ils auront à accueillir des élèves de seconde, à la rentrée 2017, qui auront bénéficié, au moins partiellement, de cette réforme.

Dans le cadre de la préparation de vos séquences d'enseignement, les nouveaux enseignants, mais également les plus expérimentés pourront s'appuyer sur une liste non exhaustive de **ressources** utiles en ligne.

Enfin, je souhaite terminer ma première lettre de rentrée dans l'académie de Guyane par quelques précisions concernant les inspections individuelles, et dans l'attente de consignes liées à la mise en place d'un projet de réforme de l'évaluation professionnelle des enseignants, mais qui ne remettront pas en cause les quelques lignes qui suivent.

Tous les enseignants sont susceptibles d'être inspectés par moi-même ou par mes chargées de mission. Mes priorités vont aux professeurs n'ayant jamais été inspectés et aux professeurs ayant une note d'inspection ancienne. Il est aussi possible de demander une inspection, par voie hiérarchique, en précisant le motif. J'y répondrai favorablement dans la mesure de nos disponibilités et dans un souci d'équité. Je souhaite le plus souvent accompagner ces inspections d'une réunion avec l'ensemble de l'équipe d'histoire-géographie de l'établissement pour en faire un temps d'échange sur vos pratiques disciplinaires et sur le travail en équipe.

Sans être attachés à aucune norme pédagogique, nous veillons au respect des programmes, à la rigueur des connaissances et à l'actualisation des études. Nous encourageons toute pratique qui concourt à intéresser les élèves, à faire vivre nos enseignements, et à faire progresser toute la classe. Les enseignants sont les premiers responsables dans la mise en œuvre des questions au programme. Il leur revient d'accomplir leurs missions en faisant des choix et en créant un cadre et un climat qui favorise les apprentissages et les échanges.

Au terme de la séance observée, l'entretien est l'occasion d'analyser le contexte d'enseignement (diversité des élèves, climat scolaire...) comme de discuter des choix pédagogiques effectués. C'est aussi le moment de présenter les actions menées avec d'autres classes et d'autres disciplines. L'inspection est donc un moment d'accompagnement dans la carrière des enseignants qui s'exerce dans un cadre propice au dialogue.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne rentrée et une excellente année scolaire.

Très cordialement.

Jean-Marc PRIEUR
IA-IPR d'histoire-géographie



Pour nous contacter :

IA-IPR : jean-marc.prieur@ac-guyane.fr

Chargée de mission pour l'est de la Guyane : manon.arnaud@ac-guyane.fr

Chargée de mission pour l'ouest de la Guyane : corinne.mathieu@ac-guyane.fr

Annexe 1 : le Plan Académique de formation.

Annexe 2 : ressources pour l'enseignement d'histoire-géographie

Annexe 3 : bilan des examens.

Annexe 4 : les concours de recrutement.

Annexe 5 : Actions éducatives et concours du Jeune Historien Guyanais.

Annexe 1 : le Plan Académique de formation.

Vous pouvez accéder au PAF et aux inscriptions à celui-ci par le lien suivant :

<http://www.ac-guyane.fr/spip.php?rubrique259>

Annexe 2 : ressources pour l'enseignement d'histoire-géographie

Le site académique d'histoire-géographie :

Très riche, nous comptons sur vos contributions pour le nourrir. Accessible par l'onglet webtice, en bas de la page d'accueil du site de l'académie de Guyane ou par le lien :

<http://hist-geographie.dis.ac-guyane.fr/>

Vous tirerez profit de la consultation des sites disciplinaires des autres académies.

Une liste de ressources en ligne non exhaustive :

En premier lieu, le site eduscol qui rassemble les programmes et les ressources pour tous les niveaux et toutes les séries :

<http://eduscol.education.fr/>

- Les [fiches ressources](#): concernant l'EMC, des ressources ont été mises en ligne sur Eduscol pour l'école, le collège et le lycée.
- Le [vade-mecum des capacités en histoire-géographie](#), qui concerne le collège, mais dont les enseignants de lycée pourront tirer eux aussi bénéfice ;
- Le [portail national de ressources en histoire géographie](#): outre les programmes et les ressources, des dossiers sur l'actualité sont publiés ;
- [EDU/Bases Histoire-géographie](#), qui recense les pratiques pédagogiques utilisant les TICE proposées par les académies ;
- Le portail national [éduthèque](#), service public du numérique éducatif qui regroupe gratuitement (sous inscription avec adresse de messagerie académique) des sites partenaires dédiés tels (liste non exhaustive) :
 - [Edugé](#), le géoportail de l'Éducation, dont l'accès est désormais gratuit ;
 - [L'Histoire par l'image](#), site de la Réunion des musées nationaux qui propose des analyses d'images, et avec qui la DGESCO cherche à construire des parcours Histoire des arts ;
 - [L'INA](#), à travers le site des Jalons du temps présent, qui offre des vidéos commentées ;
- Le [portail national des ressources en histoire des arts](#) ;
- Le site d'informations géographiques, [Géoconfluences](#) de l'ENS Lyon (il propose notamment un lexique intéressant pour les enseignants);

- [Educ@déf](http://educ@def.gouv.fr), le site officiel d'éducation à la Défense ;
- La rubrique disciplinaire du réseau CANOPE ;
- Les sites du FIG (Festival international de Géographie) de Saint-Dié, des Rendez-vous de l'Histoire de Blois ainsi que du Festival d'Histoire de l'Art de Fontainebleau proposent des ressources abondantes.

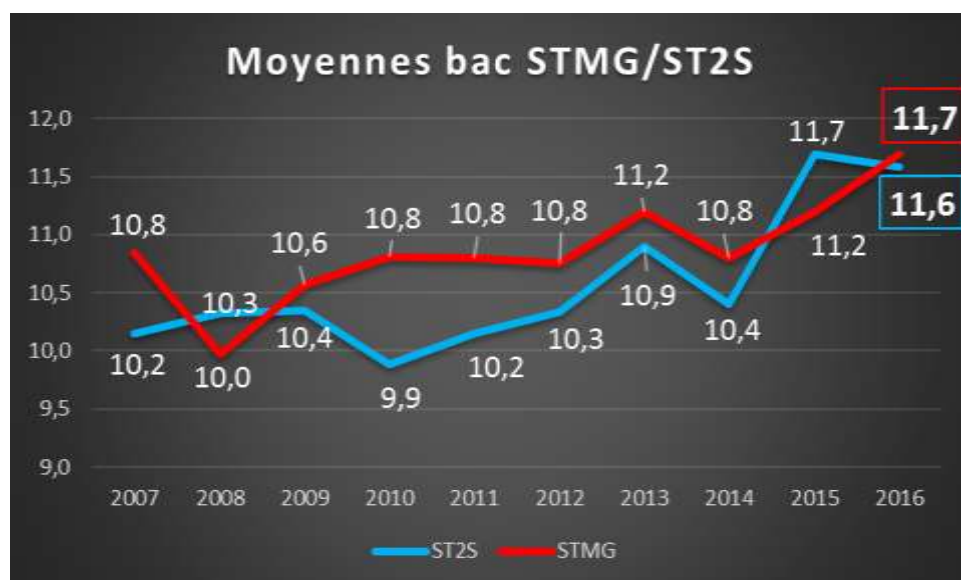
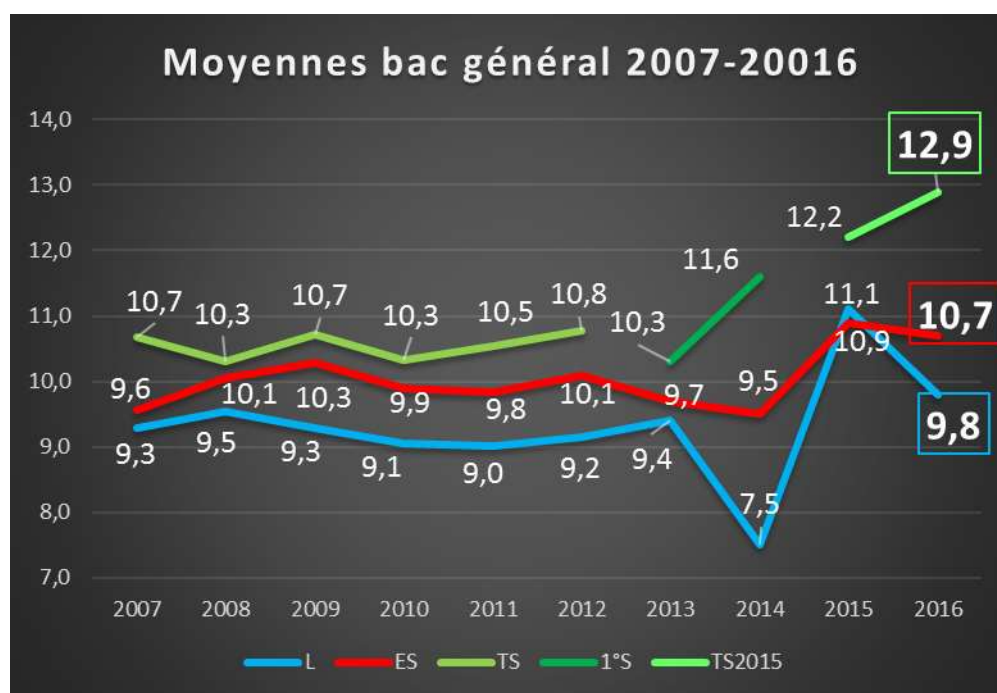
Des BRNE en histoire-géographie (Banques de Ressources Numériques Educatives) :

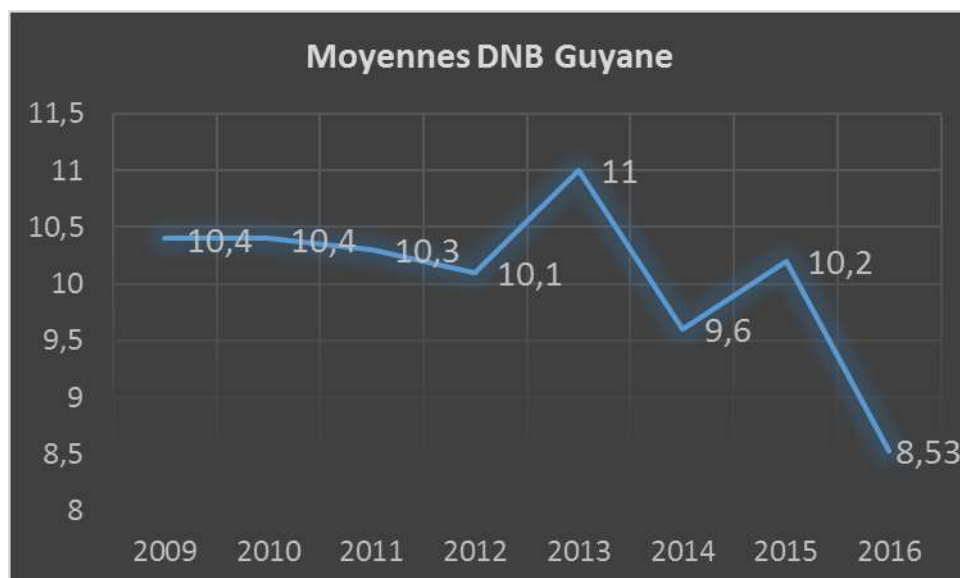
A découvrir par le lien :

<http://eduscol.education.fr/cid105826/banque-de-ressources-en-histoire-geographie.html>

Annexe 3 : bilan des examens.

Moyennes aux examens en histoire-géographie :





Annexe 4 : les concours internes de recrutement.

Toutes les informations concernant ces concours sont sur le site du Ministère (conditions d'inscriptions, natures des épreuves et calendriers des concours).

Les inscriptions aux concours de la session 2017 auront lieu du jeudi 8 septembre 2016, à partir de 12 heures, au jeudi 13 octobre 2016, 17 heures, heure de Paris."

La date limite d'envoi des dossiers de RAEP est le 30 novembre.

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33963/se-reperer-dans-les-concours.html>

Pour le CAPES Interne et le concours réservé (prolongé jusqu'en 2018), une première réunion de travail est programmée :

- **le mercredi 28 septembre à 14 h au rectorat à Cayenne (salle Wacapou).**
- **le mercredi 28 septembre à 14 h au lycée Lumina Sophie à Saint-Laurent-du-Maroni.**

Ces deux réunions ayant lieu en même temps, une visioconférence permettra de mutualiser les informations.

Annexe 5 : Actions éducatives et concours du Jeune Historien Guyanais.

Parmi les nombreux concours nationaux et européens auxquels vous pouvez inscrire vos élèves et vos classes, j'attire particulièrement votre attention sur celui du « Jeune historien Guyanais » qui bénéficie du soutien de l'APHG présidée dans académie par Mme Jacqueline Zonzon.

Vous trouverez ci-dessous les éléments d'information :

Règlement du concours du jeune historien guyanais, n° 4-2017

APHG-G - CCEE Guyane

Les abolitions de l'esclavage en Guyane 1794 et 1848

avec le concours

de la Collectivité territoriale de Guyane – du Rectorat Guyane

Public concerné

Le concours est ouvert aux élèves des établissements publics et privés sous contrat et aux étudiants de l'université :

- écoles primaires,
- collèges,
- lycées d'enseignement général et technologique,
- lycées professionnels,
- lycées agricoles.
- université

Catégories de participation

Les élèves peuvent :

- se présenter individuellement et rédiger un devoir en classe ;
- réaliser un dossier soit individuellement soit en groupe (maximum 6 élèves), dossier dont la forme est libre et variée : mémoire, exposition, œuvre littéraire, artistique, diaporama, travail audiovisuel...

Le concours comporte plusieurs catégories de participation :

- catégorie 1 - université
 - rédaction d'un devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique (3 h)
- catégorie 2 - lycée :
 - rédaction d'un devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique (3 h)
 - ou réalisation d'un dossier individuel ou collectif (maximum 6 élèves par groupe) sur le thème annuel
- catégorie 3- collège
 - rédaction d'un devoir individuel en classe, question appelant un développement construit portant sur le sujet académique (2 h)
 - ou réalisation d'un dossier individuel ou collectif (maximum 6 élèves par groupe) sur le thème annuel
- catégorie 4 - primaire
 - rédaction d'un devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique (1 h)
 - ou réalisation d'un dossier individuel ou collectif (maximum 6 élèves par groupe) sur le thème annuel

Calendrier

- 30 mars 2017 : épreuves individuelles sur table à partir de 8h
 - remise des dossiers (à la D.E.C. rectorat Cépéro, Place Léopold Heder 97300 Cayenne)
- juin 2017 : remise des récompenses

Inscription

- envoyer **un courriel en précisant le nom de l'enseignant, son adresse mel, l'établissement, la classe, le nombre d'élèves** auprès de :
 - APHG-G : Jacqueline Zonzon : guyzonzon@wanadoo.fr
 - Rectorat : Jean-Marc Prieur, IPR-IA Histoire-géographie : jean-marc.prieur@ac-guyane.fr
 - Université : les étudiants s'inscrivent individuellement par mèl auprès de : linda.amiri@univ-guyane.fr

Personnes-ressources :

Les professeurs-relais vous accueillent dans les services éducatifs et peuvent vous conseiller dans le montage de vos projets, mettre à votre disposition de nombreuses ressources et des expositions itinérantes. N'hésitez pas à leur écrire.

Service éducatif du service Patrimoine à Saint-Laurent-du-Maroni : Anne-Laure Dobros, professeur d'histoire-géographie au collège Paul Jean Louis . Anne-Laure.Dobros@ac-guyane.fr

Service éducatif des Archives départementales : Lydie Choucoutou, professeur d'histoire-géographie au collège Auxence Contout de Cayenne. lydie.choucoutou@ac-guyane.fr

Tristan Bellardie, professeur d'histoire-géographie au collège Gran Man Difou de Maripasoula. tristan.bellardie@ac-Guyane.fr

Service éducatif du Musée des cultures guyanaises : Aude Désiré, professeur documentaliste au collège Lise Ophion de Matoury. Aude.desire@ac-Guyane.fr

Encore une fois, bonne rentrée.

Jean-Marc PRIEUR